

Programme de formation SSIAP2

Chef d'équipe de sécurité incendie et d'Assistance à Personne

OBJECTIFS

Obtenir le diplôme du SSIAP 2 Chef d'Equipe de sécurité incendie

- ◆ Maîtriser le fonctionnement d'une équipe de sécurité et être capable de gérer les personnels qui la composent au quotidien.
- ◆ Maîtriser le système de sécurité incendie et être capable de gérer le PC de sécurité incendie en cas de crise.
- ◆ Maîtriser l'ensemble des éléments qui permettront au chef d'équipe d'être l'interlocuteur des services de secours publics et être capable d'informer sa hiérarchie.

PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant assurer la responsabilité d'une équipe de sécurité incendie d'un établissement recevant du public (ERP) ou d'un immeuble de grand hauteur (IGH) et répondant aux pré requis ci-dessous.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre centre de formation afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (proalpformation@orange.fr).

PRE-REQUIS

- ◆ Être titulaire du SSIAP1 (ou d'une équivalence), du recyclage ou de la remise à niveau de moins de 3 ans et avoir exercé cette fonction pendant 1607 heures sur les 24 derniers mois précédant la formation dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail (attesté par employeur ou contrat de travail)
- ◆ Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - "AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans.
 - "Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
- ◆ Être apte physiquement, certificat médical datant de moins de trois mois.

DUREE

70 heures (hors examen et temps de déplacement) en 9 jours + un jour d'examen

EFFECTIFS

3 à 12 stagiaires maximum

LIEU

locaux de Pro Alp'Formation et/ou locaux de l'entreprise en intra

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- ◆ Les cours sont dispensés dans la salle de cours dédiée de PRO ALP'FORMATION ◆
Dispense de cours sur support informatique (Power Point) et photocopies.
- ◆ Des QCM (questionnaires à choix multiples) QUIZZ sont réalisés régulièrement.
- ◆ Travail en sous-groupes
- ◆ Le suivi des cours dispensés est réalisé à partir du livret pédagogique remis en début de session.

- ◆ Mise en situation professionnelle sur équipements de sécurité professionnelle sur équipements de sécurité

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Les intervenants ont soit une qualification minimum de SSIAP 2 avec expérience de 2 ans dans la formation SSIAP 1, une qualification SSIAP 3 (ou équivalent) ou un brevet de prévention ou une qualification DUT Hygiène et sécurité avec une expérience de 2 ans dans la formation SSIAP 1

DISPOSITIF D'ÉVALUATION FINALE

Epreuve écrite	QCM de 40 questions	40 mn
Epreuve orale	Animation d'une séquence pédagogique	15 mn / stagiaire
Epreuve pratique	Exercice de gestion du PC en situation de crise	20 mn / stagiaire

A l'issue de l'évaluation, un diplôme SSIAP2 conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, sera délivré au stagiaire.

En cas d'échec, le candidat pourra se présenter sur une prochaine session d'examen.

PROGRAMME DETAILLE

Partie 1 : Rôles et missions du chef d'équipe (9 séquences, 38h)

- ◆ Gestion de l'équipe de sécurité
- ◆ Management de l'équipe de sécurité
- ◆ Organisation d'une séance de formation
- ◆ Gestion des conflits
- ◆ Evaluation de l'équipe
- ◆ Information de la hiérarchie
- ◆ Application des consignes de sécurité
- ◆ Gestion des incidents techniques
- ◆ Délivrance du permis feu

Partie 2 : Manipulation des SSI (3 séquences, 10h)

- ◆ Système de détection incendie
- ◆ Système de mise en sécurité
- ◆ Installations fixes d'extinction automatique

Partie 3 : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie (2 séquences, 6h)

- ◆ Réglementation du code du travail
- ◆ Commissions de sécurité et commissions d'accessibilité

Partie 4 : Chef du poste central de sécurité en cas de crise (2 séquences, 16h)

- ◆ Gestion du poste central de sécurité
- ◆ Conseil technique aux services de secours

Siège social : 177 cours de la Libération 38100 Grenoble – Tel : 04.76.70.38.30

SIRET 508 662 459 000 17 – N° d'existence : 82380442238 code APE 7022Z TVA FR 73508662459

N° d'agrément préfectoral SSIAP : 38-0006, N° d'agrément CQP-APS : 3812060501

Version 1/1 mai 2021



NOTRE CONSEIL

La réussite passe par un investissement important et régulier tout au long de la formation

Cette formation est éligible au CPF

